

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 MARS 2025 A 18H

Membres en exercice : 27

Membres présents : 18

Membres absents : 9

Dont membres représentés : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Yves ESCAPE, Françoise CAMPREDON, Catherine MIFFRE, Joël PACULL, Pascale PUY, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Yannick COSTA, Laurence BARBERA, Carine DEVOYON, Karine CAROLA, Pascal-Henri BASSET, Léocadie MENDEZ, Xavier ROCA.

Absents excusés avant donné pouvoir : Jean TELASCO (pouvoir donné à Guy PALOFFIS), Laurent FOURMOND (pouvoir donné à Yannick COSTA), Corinne ROLLAND-MCKENZIE (pouvoir donné à Liliane HOSTALLIER-SARDA), Chrystelle CARLOS LEBOEUF (pouvoir donné à Françoise CAMPREDON), Jean-Pascal GARDELLE (pouvoir donné à Blaise FONS), Christian FALZON (pouvoir donné à Xavier ROCA).

Absents excusés : Nicolas OLIVE, Evelyne SARRAZIN, Marc BILLES.

Secrétaire de séance : Pascale PUY

Date de la convocation : 12/03/2025

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2025/023	<u>DOB 2025</u> <u>(DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE)</u>	► PREND ACTE par un vote de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour l'année 2025 et de l'existence du rapport sur lequel s'est tenu ce débat ► DIT que ce rapport d'orientation budgétaire 2025 sera transmis à M. le Préfet des P-O ainsi qu'à M. le Président de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/024	<u>APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024</u> <u>- BUDGET PRINCIPAL -</u>	Par 23 Voix POUR /0 CONTRE /0 ABSTENTION ► ADOPTE le compte financier unique 2024 du budget principal de la commune. <i>Nombre de membres en exercice : 27</i> <i>Membres présents ayant pris part au vote : 17</i> <u>Nombres de suffrages exprimés : 23</u>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/025	<u>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EX 2024 - COMMUNE - BUDGET PRINCIPAL</u>	AFFECTE le résultat de fonctionnement de l'ex 2024 comme suit : ► <u>Affectation en section d'investissement au compte 1068</u> : 884 348.21 € ► <u>Excédent de fonctionnement reporté cpte 002</u> : -	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

2025/026	<u>APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISIT ET CESSIONS IMMOBILIERES 2024 ART L 2241-1 CGCT - COMMUNE</u>	APPROUVE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières ci-annexé prévu par l'art L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la commune de Pézilla-La-Rivière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/027	<u>VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 BUDGET ANNEXE – LOTISS COMMUNAL « AL VINYER »</u>	Par 23 Voix POUR /0 CONTRE /0 ABSTENTION ► ADOPTE le compte financier unique 2024 du budget annexe du lotissement communal « Al Vinyer ». <i>Nombre de membres en exercice : 27</i> <i>Membres présents ayant pris part au vote : 17</i> <u>Nombres de suffrages exprimés : 23</u>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/028	<u>APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISIT ET CESSIONS IMMOBILIERES 2024 ART L 2241-1 CGCT LOTISS COMMUNAL AL VINYER</u>	CONSIDERANT qu'aucune acquisition ni cession ne sont intervenues au cours de l'ex 2024, APPROUVE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières prévu par l'art L. 2241-1 du CGCT pour le budget annexe du lotissement communal « Al Vinyer ».	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/029	<u>VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET ANNEXE - ZAE LA BRANCA DEL MAS</u>	Par 23 Voix POUR /0 CONTRE /0 ABSTENTION ► ADOPTE le compte financier unique 2024 du budget annexe de la ZAE « La Branca del, Mas ». <i>Nombre de membres en exercice : 27</i> <i>Membres présents ayant pris part au vote : 17</i> <u>Nombres de suffrages exprimés : 23</u>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/030	<u>APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISIT ET CESSIONS IMMOBILIERES 2024 ART L 2241-1 CGCT ZAE « LA BRANCA DEL MAS »</u>	CONSIDERANT qu'aucune acquisition ni cession ne sont intervenues au cours de l'ex 2024, APPROUVE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières prévu par l'art L. 2241-1 du CGCT pour le budget annexe de la ZAE « La Branca del Mas ».	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/031	<u>CONVENTION FINANCIERE PMMCU – FONDS DE CONCOURS PARTICIPATION TRAV PLUVIAUX 2024</u>	APPROUVE la convention financière ci-annexée portant organisation des modalités d'attribution et de versement d'un fonds de concours conformément à la convention cadre de financement des investissements pluriannuels hydrauliques et pluviaux, d'un montant de 3 966,30 €. ► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant ; ► DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

2025/032	<u>ACQUISITION PARCELLE SECT AP - N° 38</u>	<p>► DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée sect. AP N °38, d'une contenance de 3659 m², appartenant à l'association diocésaine, Allée des Chênes-Parc Ducup - 66000 Perpignan au prix de 5 000 € ;</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition, dont les frais seront à la charge de l'acquéreur, l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire à MILLAS.</p>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/033	<u>AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX - SALLE POLYVALENTE MULTI-ACTIVITES ET CITY-STADE - LOT 11</u>	<p>► APPROUVE l'avenant ci-après aux marchés de travaux de construction d'une salle polyvalente multi-activités jeunesse et d'un city-stade :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N° 11 (chauffage-ventilation-climatisation-plomberie-sanitaires) – Entreprise Cazes : modification et ajustement du nombre et des modèles de WC et de lavabos, pour un montant de 3 570,92 € HT, soit une plus-value de 11,66 % pour ce lot <p>► AUTORISE M. le Maire à signer lesdits avenants ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.</p>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Liste des délibérations publiée et affichée le : 24/03/2025